



Communiqué

Piscine des Hauts de Rouen

La Ville de Bihorel ne participera pas au financement de la future piscine des Hauts de Rouen

Pascal Houbron, Maire de Bihorel et Conseiller Régional, a reçu en janvier 2024 un courrier de **Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen**, le sollicitant pour participer au financement de la nouvelle piscine prévue dans le quartier de la Lombardie, et ce, quelques semaines après la consultation citoyenne initiée par Bihorel, Bois-Guillaume et Isneauville, qui a mené à l'abandon de la Piscine Transat.

Pour Pascal Houbron, **cette demande vient à nouveau mettre en lumière la nécessité absolue de faire porter la compétence "équipements aquatiques" par la Métropole Rouen Normandie**, comme c'est le cas dans presque toutes les intercommunalités de France.

« Si une ville comme Rouen est obligée de solliciter les communes voisines pour gérer une piscine, cela prouve bien qu'il faut vraiment faire évoluer ce dossier pour aboutir à une prise de compétence par la Métropole. »

Même si la mutualisation entre communes est une solution pour certains sujets, elle ne l'est pas pour une compétence aussi lourde, coûteuse et pourtant stratégique pour l'attractivité de notre territoire.

Sur le fond, Pascal Houbron déplore qu'un équipement existant et bien situé comme Transat n'ait pas été réhabilité et « sauvé ». En attendant cette évolution de compétences, **« la Ville de Rouen aurait pu se joindre à cet effort entre communes comme elle le propose aujourd'hui pour son propre équipement »**.

Au regard de ce positionnement de principe mais aussi de la localisation trop éloignée de ce futur équipement à la Grand'Mare, la Ville de Bihorel ne s'associera pas à ce projet.

Pièce jointe au communiqué : courrier adressé à Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, le 5 avril 2024.

Contacts Presse

Jean-Baptiste Leclerc
Directeur Général des Services
jean-baptiste.leclerc@ville-bihorel.fr
02 35 59 56 30/31

Raphaëlle Benard
Responsable du Service Communication/Culture
raphaelle.benard@ville-bihorel.fr
02 35 59 56 34 / 07 77 78 03 58

Direction Générale des Services
Secrétariat général
Nos Réf : JBL/VB
Affaire suivie par Jean-Baptiste LECLERC
02 35 59 56 30
dgs@ville-bihorel.fr

Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
Maire de Rouen
2, place du Général-de-Gaulle
CS 31402
76037 ROUEN Cedex

Bihorel, le 5 avril 2024

Objet : Nouvelle piscine des Hauts de Rouen

Monsieur le Maire, *Cher Nicolas,*

Je fais suite à votre courrier du début d'année relatif à la construction d'une nouvelle piscine des Hauts de Rouen, dans le quartier de la Lombardie.

Vous proposez à la Ville de Bihorel de participer au fonctionnement et/ou à l'investissement de ce nouvel équipement aquatique.

Ceci appelle plusieurs remarques de ma part :

- d'abord, je partage le constat d'un besoin impérieux d'un tel équipement pour nos enfants et habitants depuis la fermeture de la Piscine Transat en 2016 et la Piscine Salomon en 2014.
- Ensuite, je partage également la nécessité de mutualiser nos efforts pour financer un équipement aussi coûteux qui devrait à l'évidence être porté par la Métropole Rouen Normandie comme dans toutes les intercommunalités de France, à de très rares exceptions. Je vous demande donc officiellement en tant que Président de la Métropole de revoir ce positionnement iconoclaste et qui nuit à l'attractivité de notre territoire tout en creusant les écarts entre les communes « riches » au niveau de leurs dotations qui peuvent supporter le coût d'une piscine et les autres dont Bihorel fait partie.
- Sur le fond, je ne suis pas hostile par principe à des coopérations entre communes. C'était toute la philosophie de la consultation citoyenne sur la réouverture de Transat associant Bihorel, Bois-Guillaume et Isneauville. Aucune autre commune, y compris la ville de Rouen, n'a souhaité s'y associer, en dépit de l'intérêt évident que cela pouvait constituer pour les habitants du plateau Nord de Rouen.

...

C'est également dans ce même esprit qu'en 2019, j'avais manifesté clairement et publiquement notre intérêt à contribuer au projet alors porté par votre prédécesseur, Monsieur Yvon ROBERT, consistant à implanter une piscine rue Jean Texcier, en limite de la ville de Bihorel. Malheureusement, ce projet a été abandonné depuis et maintenant prévu à un tout autre endroit, beaucoup trop éloigné de Bihorel.

Au regard de ces éléments, je suis dans le regret de décliner votre proposition de participation à ce projet de nouvelle piscine.

Je pense que ma position sera partagée par beaucoup de Maires des Communes consultées et qu'elle vous fera cheminer sur la question majeure de l'intérêt communautaire de la compétence « équipements aquatiques ».

Je me tiens à votre disposition pour vous aider à convaincre les maires de la Métropole qui auraient encore quelques réserves sur cette évolution qui à mon sens, est inéluctable à court ou moyen terme.

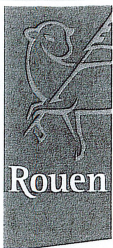
Recevez, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous

Pascal Houbron

Maire,
Conseiller régional

Copies : Théo PEREZ - Maire de Bois-Guillaume
Sylvie LAROCHE - Maire d'Isneauville



RECULE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

16 JAN 2024

MAIRIE DE BIHOREL

JP
BCL

LE MAIRE DE ROUEN

M. Pascal HOUBRON
Maire de Bihorel
48 Rue d'Etancourt
76420 Bihorel

Cabinet du Maire
Ref.: NMR/SR/MA
Tél. : 02 35 08 60 30

Rouen, le

Date: 17/01/24	Avis	S à D
MAIRE		
DGS/SG/LO	X	X
EC/AG		
ASS/ELEC		
JUR		
URB/AZI		
CDE		
FIN/IMP		
DST		
DRH/HS		
REST		
ED/IEUH		
SPORT		
CCAS/SOF		
CHÈCHE		
COM/CULT		
PSA		

Catée

Monsieur le Maire, *Pascal*;

En mars 2021, j'avais pris votre attache afin de vous présenter le projet de nouvelle piscine, implantée sur les Hauts de Rouen, et portée par la Ville de Rouen.

Cet équipement répond aux quatre enjeux attendus par la population : le bien-être, le ludique, le sportif et le scolaire.

Votre commune, non pourvue d'équipement de ce type, est située à proximité de cette future piscine. Il m'a donc semblé normal et naturel de vous proposer de participer au financement de cet équipement, dans des modalités qui restent à définir, en contrepartie bien entendu d'un accès facilité à cet équipement pour la population de votre commune.

Cette compétence, exercée par les communes conformément à la décision prise lors du mandat 2014/2020 par la gouvernance précédente de la Métropole Rouen Normandie, est coûteuse tant en fonctionnement qu'en investissement.

Les fermetures de piscine, suite à la crise énergétique ou quelque fois bien avant, ont démontré l'importance de mutualiser ces dépenses pour garantir la pérennité des équipements.

Aussi, prenant acte du résultat de la récente consultation initiée par plusieurs communes du territoire, je tiens à renouveler ma proposition de départ : face à cette nouvelle donne, vous pourriez être intéressé pour bénéficier de conditions d'accueil avantageuses pour votre population, sous réserve de modalités de participation à l'investissement et/ou au fonctionnement restant à définir.

Je vous serai reconnaissant de m'indiquer votre position de principe quant à une éventuelle participation de votre commune à ce projet.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à cette demande,

Je vous prie, Monsieur le Maire, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

A toi,

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
Maire de Rouen

Tout courrier doit être adressé à :
Monsieur le Maire de Rouen
2, place du Général-de-Gaulle
CS 31 402
76037 Rouen Cedex
Tél. : 02 35 08 69 00
Courriel : rouen@rouen.fr
www.rouen.fr